

Règlement des TP de Physique

(filières Médecine, Biologie, Pharmacie, Systèmes naturels, etc)

- Les étudiants doivent effectuer un certain nombre de séances de travaux pratiques (TP) en Physique à raison d'une demi-journée par semaine. Le nombre total de séances est de 7 pour les étudiants en Médecine, Biologie, Systèmes Naturels, Biologie-Sports (réparties sur ½ semestre) et de 12 pour les étudiants en Pharmacie (une séance chaque 2 semaines durant les 2 semestres). Outre un certain nombre d'expériences dans différents domaines de la physique (5 pour les médecins, biologistes et systèmes naturels, 9 pour les pharmaciens), une séance sera consacrée à une introduction au calcul d'erreur (cours + exercices) et une séance (2 séances pour les pharmaciens) à une soutenance. Le descriptif d'une séance d'une soutenance est donné ci-dessous ; les soutenances font l'objet d'une évaluation notée. Les TP se font par groupe de deux étudiants, mais l'évaluation est individuelle.
- Un énoncé (introduction) pour chaque TP peut être téléchargé à l'adresse suivante: <http://www2.unine.ch/physique/TP> (rubrique "Expériences").
- Il est demandé aux étudiants de préparer les TP à l'avance. Cette préparation consiste principalement en une lecture et une compréhension de l'énoncé. Pour certains TP, il s'agit aussi d'effectuer quelques calculs à l'avance. Au début de chaque séance de TP, chaque groupe sera brièvement interrogé sur les buts de l'expérience, l'appareillage, etc... Les groupes donnant des réponses insuffisantes ne seront pas autorisés à commencer l'expérience.
- Une séance de TP dure 4 heures. Durant cette séance, les étudiants devront terminer les manipulations demandées et avoir complété la feuille de mesure accompagnant l'énoncé du TP. Cette feuille devra être accompagnée des graphiques et calculs d'erreur demandés. Sur présentation de tous ces résultats en fin de séance et après vérification par un assistant, le TP sera validé par une signature de l'assistant. En cas de résultats incomplets ou insuffisants à la fin de la séance, ces documents devront être terminés pour la séance suivante afin d'obtenir la validation. Il est demandé un jeu complet de résultats par étudiant.
- A la fin du ½ semestre (une fois par semestre pour les pharmaciens), une séance de "soutenance" (évaluation) sera organisée. Lors de ces séances, chaque étudiant doit apporter un jeu complet de résultats pour chaque TP effectué. Cela comprend la feuille de mesure, les graphiques et calculs d'erreur. Les étudiants seront interrogés par 2 assistants sur 3 TP effectués durant le semestre (une dizaine de minutes par TP). L'interrogation portera sur la compréhension des buts de l'expérience, de la démarche expérimentale suivie et les résultats obtenus. Les deux étudiants devront participer de manière égale pour chaque TP et l'évaluation sera individuelle. Une appréciation notée sera délivrée à la fin de l'interrogation, qui servira de note pour les étudiants astreints au contrôle continu noté. Le travail fourni durant les séances de TP entrera aussi dans la note pour une part maximale de ± 1 point.
- La validation des TP de Physique sera accordée en fin de semestre sur la base de la note de la soutenance, à la condition supplémentaire qu'une signature ait été obtenue à toutes les séances.